

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-549 DU 27 NOVEMBRE 2007

Chargeant Monsieur **Alexandre HOUNTONDI**, Ministre
Chargé des Relations avec les Institutions, Porte Parole du
Gouvernement, de l'intérim de Madame **Clémence S.
YIMBERE épouse DANSOU**, Ministre de la Famille et de
l'Enfant.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret n°2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

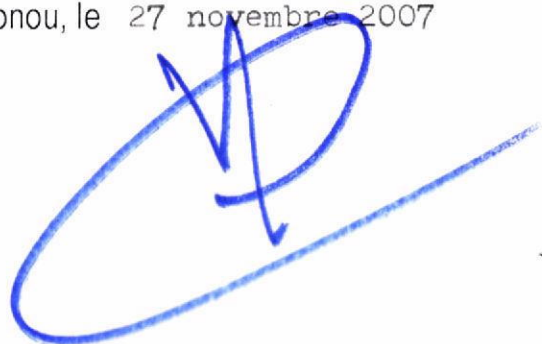
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **mardi 20 Novembre au samedi 24 Novembre 2007**, Monsieur **Alexandre HOUNTONDI**, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, Porte Parole du Gouvernement, est chargé de l'intérim de Madame **Clémence S. YIMBERE épouse DANSOU**, Ministre de la Famille et de l'Enfant, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 novembre 2007

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDEF 4 - MJLDH 4 - SGG 4 - Autres
Ministères 25 - Départements 6 - JORB 1.